

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 4

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

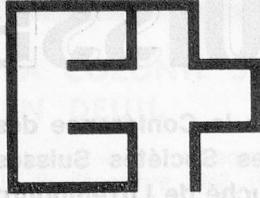
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



EXPOSITION NATIONALE SUISSE LAUSANNE 1964

PRESENTER SUR LA TERRE ET SUR L'EAU
LE PAYS DANS SA REALITE
UNIR VINGT-CINQ ETATS
DANS UN EFFORT D'ENSEMBLE
RAPPELER A L'HOMME
SA RAISON D'ETRE
DECAGER DU PRESENT
LES LIGNES DE DEMAIN
OUVRIR LES VOIES
VERS L'EUROPE NOUVELLE
AGIR EN FAVEUR
D'UNE SOLIDARITE MONDIALE
DONNER A LA SUISSE
DE NOUVELLES RAISONS
DE CROIRE ET DE CREER

Telles sont les lignes directrices dont s'inspirent les réalisateurs de cette gigantesque entreprise.

C'est du 30 avril au 25 octobre 1964 que se concentrera à Lausanne la Suisse entière. Depuis plus de 4 ans, ingénieurs et architectes aménagent le territoire de l'exposition qui se présentera en une série de plans étagés à l'image même du sol suisse.

A l'ouest de Lausanne, la vallée du Flon abrite la partie générale évoquant l'histoire de la Suisse, son présent, son avenir (éducation et enseignement, information, organisation de la cité pour la vitalité spirituelle, culturelle et économique du pays, liaisons avec le monde, exercice des libertés démocratiques).

Le lac lui-même est modifié dans la courbe de son rivage et sur le terrain dérobé aux flots s'alignent les secteurs : art du vivre, communications et transports, industrie et artisanat, échanges, terre et forêt.

Chaque secteur est centré sur son propre thème et constitue une unité architecturale.

Que de perspectives inattendues ! Ici de larges zones de silence ombragées, au bord d'agrables nappes d'eau, ailleurs une fête permanente de musique et de lumières, plus loin le Palais de Beaulieu avec ses expositions et ses spectacles.

QUELQUES DONNEES STATISTIQUES :

Surface totale de l'exposition : 550.000 m² dont 150.000 m² de constructions.

Espaces gagnés sur le lac : 220.000 m² (moyennant 750.000 m³ de terre).

Visiteurs attendus : 11-12 millions de Suisses ; 2-4 millions de l'étranger, soit au total 13-16 millions.

Palais de Beaulieu : avec théâtre de 1.900 places, cinéma, salle de congrès, expositions de peinture.

Chemin de fer : Gare spéciale à Lausanne Sévelin, à l'entrée principale de l'exposition (Nord).

Bateaux : Débarcadères spéciaux dans l'enceinte de l'exposition.

Moyens de locomotion internes :

- « TELECANAPE » (transportant 15.000 personnes à l'heure) entre l'entrée Nord et le centre de l'exposition.
- MONORAIL entre les entrées Est et Ouest par le centre de l'exposition.

Les travaux se poursuivent activement et nous ne manquerons pas de donner ultérieurement d'autres détails d'actualité.

J. P.

Renseignements aimablement mis à notre disposition par l'administration de l'« Expo 64 ».

1963 - VACANCES EN SUISSE

AVIS AUX PARENTS

La Société Philhellétique nous prie d'insérer l'invitation suivante, émanant de la Fondation « Pro Juventute » à Zurich :

Notre Société, comme les années précédentes, se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi.

Comme d'habitude, ce sont des enfants de familles totalement dépourvues de ressources qui doivent en premier lieu bénéficier du placement de vacances. C'est à eux que sont réservées les places gratuites (de 7 à 14 ans).

Cependant, le nombre de places réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrons enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST VOTRE INTERET.

Pour les enfants invités, le nombre est illimité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à M. René GUHL, Président de la Philhellétique, 50, avenue Général Dossin de St-Georges, Bruxelles 5 (tél. 47.17.18). Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au **5 avril 1963**. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

Départ : 5 juillet.

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin de pouvoir la prendre en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le délai fixé plus haut.

Société PHILHELVETIQUE

LA SUISSE EN BREF

● Adhésion au Conseil de l'Europe.

A la suite d'un vote favorable dans les deux Chambres, la Suisse a demandé de faire partie de cette institution politique composée de deux organes principaux : le Comité des ministres, représentant les gouvernements, et l'Assemblée consultative, représentant les parlements.

La délégation de notre pays comprendra six membres et s'ajoutera à celles des seize pays qui forment le « Parlement de Strasbourg ». Ce dernier n'a pas de pouvoir législatif mais est un lieu de rencontre favorable aux idées européennes.

De bonnes langues ont insinué que certains observateurs suisses avaient passé leurs meilleures heures strasbourgeoises à jouer au « yass ». Aucune précision n'est encore donnée sur le jeu que choisiront les délégués officiels pour meubler leurs loisirs.

● « Henri Dunant »...

est le nom d'un nouvelle unité de la flotte du Lac Léman qui vient d'être baptisée et mise à l'eau à Ouchy le 18 février 1963. Cette cérémonie a coïncidé exactement avec le centième anniversaire de la première réunion du Comité des cinq — formé du Général Dufour, d'Henri Dunant, de Gustave Moynier, des docteurs Appia et Maunoir — d'où est issu le Comité international de la Croix-Rouge.

Une autre cérémonie s'est déroulée le même jour à l'aula de l'Université de Genève en l'honneur des cinq citoyens de Genève qui ont créé la Croix-Rouge. Henri Dunant avait reçu le Prix Nobel de la paix en 1901.

● Araau contre Lucerne.

Ces deux villes sont en compétition pour le siège éventuel d'une nouvelle université en Suisse alémanique.

● Neujahrsansprache und Bundespräsident.

Die sinnvolle Regel, dass der Bundespräsident jeweilen am Neujahrstag dem Schweizervolk gratuliert, geht auf etwa dreissig Jahre zurück. Seit man die Platten- und Bandaufnahmeverfahren kennt, muss sich der Bundespräsident am Neujahrsmorgen nicht mehr persönlich ins Studio begeben, sondern er lässt an einem Vortag seine Ansprache aufnehmen. Das hat den Vorteil, dass sich allfällige Sprechfehler ausmerzen lassen, indem man gegebenenfalls die Rede ganz oder teilweise wiederholt. Dies wollte man vor einigen Jahren ebenfalls einem früheren Bundespräsidenten nahelegen. Dieser aber hatte offenbar von der ersten Aufnahme genug und lehnte mit der Bemerkung ab : « Dumms chaibe Züg, das esch nume e Schnörefehler. » Sprach's, nahm seinen Hut und ging nach Hause !

● Le centenaire de la naissance du docteur GUGLIELMINETTI.

Hommage a été rendu le 24 novembre dernier à la mémoire de l'inventeur du procédé de goudronnage des routes. Né à Brigue, d'un père italien et d'une mère valaisanne, il fit des études de médecine à Berne, puis courut le vaste monde asiatique avant de revenir en Europe où il se mit à soigner les routes. Le docteur Guglielminetti fut aussi un bienfaiteur et un homme de cœur, en aidant les réfugiés durant la guerre 1914-18.

● Les sept anneaux d'or d'Uri.

Récemment, au cours de travaux effectués à 9 m de profondeur près d'Erstfeld, deux ouvriers italiens, les frères FERRAZZA, ont trouvé sept anneaux d'or richement décorés. Le Musée national de Zurich en fut informé, mais ce sont les épouses des deux frères qui s'en allèrent à Zurich remettre leurs précieuses trouvailles au Musée national. Il s'agissait en effet de bijoux d'art d'une valeur inestimable enfouis il y a plus de 2.000 ans. Les ouvriers ont été récompensés, mais le Musée national n'avait-il personne à envoyer sur place, ou ne dispose-t-il pas d'un correspondant dans le canton d'Uri, capable de l'alerter immédiatement quand la trouvaille est d'importance ? Il est vrai que cela aurait entraîné des frais de déplacement...

● La 66^e Fête fédérale de gymnastique aura lieu cette année à Lucerne du 27 au 30 juillet.

● B. L. S.

Il est de nouveau question dans la presse du rachat du Berne-Loetschberg par la Confédération.

● L'EXPO 64 aura son attraction N° 1...

sous la forme d'un sous-marin de tourisme à 45 places capable de descendre jusqu'à une profondeur de 300 m d'où son nom de « mésoscaph ». Commandé à l'ingénieur Jacques PICCARD, l'appareil va être construit selon les plans élaborés avec son père, feu le professeur Auguste PICCARD, puis après avoir servi à l'exploration des grandes profondeurs du Léman, lesquelles sont paraît-il claires, ira poursuivre sa carrière aux Etats-Unis. Il y aurait déjà une centaine d'inscriptions, hélas, elles proviendraient toutes de l'étranger !

● RENE MORAX n'est plus...

Il vient de s'éteindre à Morges à l'âge de 90 ans, laissant une œuvre de poète et de dramaturge qui fait honneur à son pays. Créateur du Théâtre du Jorat, il y fit jouer ses drames durant presque un demi-siècle, rendant célèbre ce théâtre populaire situé en pleine campagne vaudoise. Parmi ses œuvres, citons : « Aliénor » et « Tell » avant 1914, puis la période faste avec le « Roi David » et « Judith » musique de Honegger, ensuite « Davel » et « Charles le Téméraire », la « Servante d'Evolène », etc.

● Les rigueurs de l'hiver procurent des spectacles pour une génération !

— La Brévine tient à sa réputation : le 14 janvier 1963 à 8 h. 30, le thermomètre est descendu à —39° C. — Le spectacle des milliers de Zurichois prenant le frais sur leur lac entièrement gelé, a tenté bien des caméras. — De nombreuses routes suisses et même une ligne de chemin de fer ont été bloquées durant plusieurs jours dans les « gonfles ». — La procession de Saint-Jean se déroule chaque fois que le lac de Constance est entièrement gelé. Elle vient d'avoir lieu après un intervalle de 133 ans ! Plus de 4.000 Suisses ont traversé le lac de Münsterlingen à Hagnau sur sol allemand pour reprendre la statue de bois représentant St-Jean.

● Les accidents de la circulation en 1962.

Peut-on concevoir une rubrique suisse sans statistiques, bien sûr que non ; voici donc quelques données pour les amateurs de chiffres : l'Office fédéral de statistique a communiqué en date du 13 février déjà, le triste bilan suivant : 1.384 morts, 13.600 personnes grièvement blessées et 22.000 légèrement. Ces chiffres quoique élevés, accusent une amélioration par rapport aux années 1960 et 1961, malgré un augmentation de 13 % du nombre de voitures de 1961 à 1962.

● Dernières nouvelles du Palais fédéral (non corrigé).

A l'instar du Président Kennedy, il est sérieusement question d'organiser une compétition sportive entre les membres du Conseil fédéral. L'appointé Président Spuehler donnerait la préférence à une marche avec paquetage complet, tandis que Mr Von Moos pencherait pour le ski-kjöring. Mr Bonvin rêve d'une première hivernale en cordée à sept. Quant à Mr Chaudet, ancien vigneron, il se souvient des hottées de terre remontées dans ses vignes de Lavaux, performance qui lui donne bien droit à une place de tout repos à Berne !

A. W. K.

L'ARMEE SUISSE SUR LES ONDES BELGES

L'Emission « Orphée aux Armées » passe de 19 h. à 19 h. 28, un vendredi sur deux, au 1^{er} programme de la R.T.B. L'histoire de diverses nations, la psychologie du soldat dans différents pays y sont évoquées et illustrées par la musique militaire.

Le programme du 19 avril 1963 sera consacré à la Suisse et permettra au public belge d'apprendre pas mal de choses sur un de « ces peuples heureux... et sans histoires ».

Pour les Suisses de Belgique et des environs, voilà une occasion bienvenue d'entendre quelques airs du pays et, pour les « petits Suisses » une vraie petite leçon d'histoire par la musique.

J.P. MULLER de la R.T.B.

AU CINEMA « VENDOME »

35, avenue Louise, Bruxelles

le film policier de Karl Suter

le dimanche 24 mars 1963, à 10 h. précises

DER HERR MIT DER SCHWARZEN MELONE

(L'homme au chapeau melon)

version originale, sous-titres français

Product. germano-suisse de l'URANIA FILM, Zürich
avec

Walter RODERER, Sabina SESSELMANN, Gustav KNUTH, Charles REGNIER, Hubert van MEYERINCK

Invitation cordiale à tous

UNION SUISSE DE BRUXELLES